

## ATELIER DE FORMATION EN COMPAGNONNAGE

Le comité sectoriel vous offre la possibilité de faire former vos compagnons selon la norme professionnelle en compagnonnage.

Avantages pour les entreprises :

- ✓ Favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de leurs employés.
- ✓ Profiter des atouts du compagnonnage.
- ✓ Augmenter la productivité.

Le maximum de places disponible est de 12. Premier arrivé, premier servi. (Si la demande le justifie, nous organiserons d'autres sessions de formation.)

**Durée et dates :** 2 jours les 30 et 31 mai 2017  
Horaire de la formation est de 7h30 à 15h30 (inclus 1h00 diner)  
Lieu; Rimouski

**Coûts :**  
Aucun pour les participant et les entreprises

**Formateur :** Claude Perreault et Gilbert Riverin

**Public cible :**

Cet atelier de formation s'adresse aux personnes qui exercent le rôle de compagnon dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail ou à toutes celles qui agissent comme formateur en entreprise dans un contexte de production.

**Contenu de la formation :**

La formation porte sur les six compétences de la norme professionnelle de compagnon :

1. Déterminer les compétences maîtrisées au départ par un apprenti et ses besoins d'apprentissage.
2. Planifier et organiser la mise en œuvre d'un plan d'apprentissage.
3. Transmettre à un apprenti ses connaissances pratiques et son savoir-faire.
4. Soutenir l'apprenti dans sa pratique et suivre sa progression.
5. Évaluer la maîtrise des compétences d'un apprenti dans l'exercice de son métier.
6. Interagir en milieu de travail.

Évidemment, une formation de deux jours n'est pas suffisante pour permettre à une personne qui débute en compagnonnage de maîtriser parfaitement les compétences de la norme professionnelle. Cependant, les participants auront l'occasion de se familiariser avec chacune de ces compétences et d'expérimenter des méthodes concrètes pour les mettre en application. Ils sortiront de cette formation avec une solide base pour exercer leur rôle et auront en main tous les éléments nécessaires pour continuer à s'améliorer.

**Approche pédagogique :**

La formation est dispensée par un maître-compagnon ayant une longue expérience du compagnonnage dans l'industrie de la fabrication métallique. L'approche privilégiée est basée sur la participation active. La transmission des savoirs se fait sous la forme de jeux de rôles et d'ateliers permettant aux participants d'expérimenter les différentes compétences attendues d'un compagnon d'apprentissage. Le matériel pédagogique qui leur est remis est à la fois pratique et complet. De retour dans leur milieu de travail respectif, ils pourront s'y référer, au besoin, tout en poursuivant leur apprentissage.

**Déroulement :**

Les participants ont un court travail de préparation à faire en vue de la formation (environ 15 minutes). En temps et lieu, nous ferons parvenir les documents nécessaires à cette préparation aux personnes intéressées.

**Attestation :**

À la fin de la formation, chaque participant reçoit une attestation de participation équivalente à 1,5 unité d'éducation continue (UEC).

---

**Contact : Claude Perreault**

[Claude.perreault@comiteperform.ca](mailto:Claude.perreault@comiteperform.ca)

**Bur: 450-812-0300 # 6 Cell: 514-262-7027**